

Rapport public Parcoursup session 2023

Université de Bordeaux - Bordeaux Métropole - Licence - Portail Sociologie - Sociologie /Anthropologie / Sciences de l'éducation

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université de Bordeaux - Bordeaux Métropole - Licence - Portail Sociologie /Anthropologie / Sciences de l'éducation	Jury par défaut	Tous les candidats	280	2285	966	1236	16	5

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux - Mention Sociologie

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention SOCIOLOGIE :

* Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

*Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.

* Etre intéressé par la démarche scientifique
Cette mention suppose la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.

* Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les sciences humaines et sociales
La licence Sociologie a pour objet l'étude et la compréhension du phénomène humain, dans toute sa richesse, sa diversité et sa complexité.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail
Cet attendu marque l'importance, pour la formation en sociologie, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome.

Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence de sociologie laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

* Avoir un intérêt pour la recherche documentaire

La formation en sociologie requiert en effet l'analyse combinée de nombreuses sources qu'il faut pouvoir comprendre et mettre en perspective.

* Avoir un intérêt pour les questions politiques, économiques et sociales

La sociologie implique en effet une dimension politique, économique et sociale.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus nationaux - Mention Sciences de l'Homme, Anthropologie, Ethnologie

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention SCIENCES DE L'HOMME, ANTHROPOLOGIE, ETHNOLOGIE :

* Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement

Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir analyser, argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

* Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)

Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.

* Etre intéressé par la démarche scientifique

Cette mention suppose en effet la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de

données et de concepts issus de différentes disciplines.

* Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les sciences humaines

Cette mention a en effet pour objet l'étude et la compréhension du phénomène humain, dans toute sa richesse, sa spatialité, sa temporalité, sa diversité et sa complexité.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail

Cet attendu marque l'importance, pour cette mention, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, Licence de Sciences de l'homme, anthropologie et ethnologie laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

* Avoir un intérêt pour la recherche documentaire

Cette formation requiert en effet l'analyse combinée de nombreuses sources de nature diverse qu'il faut pouvoir comprendre et mettre en perspective.

* Avoir un intérêt pour les questions historiques, politiques, économiques et sociales

Les Sciences de l'homme, l'anthropologie et l'ethnologie impliquent, en effet, une dimension historique, politique, économique et sociale.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus nationaux - Mention Sciences de l'éducation et de la formation

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention SCIENCES DE L'EDUCATION :

* Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement

Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des

contenus diversifiés.

* Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)

Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.

* Etre intéressé par la démarche scientifique

Cette mention requiert la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.

* Avoir un intérêt pour les questions d'apprentissage et d'éducation / Avoir été engagé dans une action éducative et/ou sociale

La licence Sciences de l'éducation suppose un intérêt pour l'étude des processus d'apprentissage et des problématiques d'éducation et de formation, intérêt qui a pu se concrétiser dans la participation à des actions éducatives.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence Sciences de l'éducation laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Le portail SHS Sociologie/Anthropologie/Sciences de l'éducation permet d'accéder aux Licences mention Sociologie/Anthropologie sociale-Ethnologie/Sciences de l'éducation et de la formation. Il est accessible aux personnes titulaires d'un baccalauréat (ou équivalent). Il permet l'acquisition des savoirs théoriques et des savoir-faire méthodologiques fondamentaux de la sociologie, à travers l'étude de thématiques diverses (classes sociales, genre, école, déviance, santé, État, famille, ...). Les étudiants sont initiés aux théories et aux méthodes (quantitatives et qualitatives) propres aux sciences humaines et sociales (SHS). Ils sont accompagnés dans la réussite de leurs études par une pédagogie active (enquête collective en deuxième année) et un suivi pédagogique individuel renforcé (travaux dirigés, tutorat, enseignants référents). Des enseignements d'ouverture vers d'autres disciplines des SHS sont également proposés : psychologie, anthropologie, sciences de l'éducation, démographie, histoire, économie., etc. Des enseignements d'anglais et de culture et compétences numériques complètent la formation. A la fin de leur deuxième année, les étudiants sont appelés à se spécialiser. Ils peuvent poursuivre leur troisième année de licence en sociologie, ou rejoindre la troisième année de licence d'anthropologie sociale-ethnologie ou de licence de sciences de l'éducation et de la formation proposées sur le même campus universitaire. S'ils choisissent de poursuivre en sociologie, ils auront alors à construire et mener individuellement un travail d'étude et de recherche et/ou, selon leur projet professionnel, effectuer un stage ou un module de préparation aux concours.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux pour l'entrée au sein du portail Sociologie - Anthropologie - Sciences de l'éducation et de la formation était composée d'un enseignant et 3 enseignant.e.s-chercheur.e.s de la faculté de sociologie, ainsi qu'une enseignante de la faculté de Sciences de l'éducation. Elle s'est réunie à plusieurs reprises en avril et mai 2023 afin de classer les vœux des 2255 candidat.e.s confirmé.e.s/

Après un premier aperçu global des dossiers, les membres de la commission ont commencé à composer un algorithme qui comprenait les éléments suivants:

1. les résultats de première et terminale dans les filières du lycée et les résultats du bac. L'ensemble des notes a été pris en compte et intégré dans l'algorithme, dans l'ordre croissant de pondération suivant : notes de première, notes de terminale, notes du baccalauréat. Aucune distinction n'a été faite entre les filières, et donc aucune de ces dernières n'a été favorisée par rapport à d'autres.

2. les éléments de la fiche Avenir remplis par les enseignant.e.s du lycée pour les bacheliers et bachelières de l'année. Nous avons fait confiance aux appréciations portées par les enseignant.e.s du secondaire qui connaissent bien leurs élèves. Les éléments qualitatifs ont été traduits en notes et pondérés en fonction des attentes de notre formation. La commission a pu constater une certaine congruence entre les appréciations des enseignant.e.s et les résultats scolaires, les bons élèves recevant de bonnes appréciations, sans que cette congruence soit nécessairement automatique.

3. Enfin, les membres de la commission ont noté le projet de formation motivé en relevant le respect par celui-ci des critères élaborés par l'équipe pédagogique de sociologie (le.la candidat.e devait montrer en quoi les études de sociologie doivent lui permettre d'expliquer telle question qu'il.elle se pose ou l'aider dans son projet professionnel).

Après ce premier travail de classement, les membres de la commission ont analysé les résultats et vérifié si le classement répondait à nos attentes. La suite du travail a consisté à traiter les dossiers ne pouvant pas l'être par l'algorithme, notamment les dossiers de candidat.e.s étrangers.ères et de personnes en reprise d'études titulaires d'un DAEU. Les dossiers des candidat.e.s en réorientation qui ont montré leur motivation et un projet de poursuite d'études abouti ont par ailleurs été regardés et valorisés.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Les membres de la commission d'examen des vœux souhaitent d'abord attirer l'attention des candidats sur le fait que rejoindre le portail Sociologie - Anthropologie - Sciences de l'éducation et de la formation ne constitue pas un "pont" aisé vers la licence de psychologie. Moins de 5 étudiants y parviennent chaque année.

Par ailleurs, nous conseillons aux candidat.e.s de mieux soigner leur projet de formation motivé pour les sessions suivantes de Parcoursup. A de très nombreuses reprises, nous avons lu des projets destinés à d'autres formations (psychologie) ou des projets indigents (quelques lignes). Trop peu souvent (moins de 5% des dossiers) avons-nous lu des projets qui répondent à la demande faite par l'équipe pédagogique de sociologie de voir expliciter par le.la candidat.e ce que la sociologie apporterait à son projet professionnel ou comment la sociologie pourrait l'aider à questionner un fait d'actualité ou son environnement social. Nous voudrions donc insister sur ce point pour amener les candidat.e.s à bien réfléchir à la manière de présenter leur vœu pour entrer en licence de sociologie, en faisant notamment très attention à la rédaction du projet de formation motivé (orthographe et grammaire, respect des critères).

De même, nous encourageons les candidat.e.s en réorientation à mieux expliciter les raisons qui les ont amenés à déposer un vœu pour la licence de sociologie et à ne pas poursuivre leurs études dans leur formation initiale.

Nous pensons que tou.te.s les candidat.e.s devraient soigner au mieux leur dossier et compléter notamment la rubrique "activités et centres d'intérêt" pour que les membres de la commission puissent apprécier au mieux leur niveau et motivation. Ce conseil s'adresse particulièrement aux candidat.e.s en reprise d'études (suite à l'obtention d'un DAEU notamment) puisque la commission s'est retrouvée trop souvent devant des dossiers sans suffisamment d'éléments pour évaluer le niveau et la motivation de la personne: absence de notes, absence d'éléments dans la rubrique "activités et centres d'intérêt", projet de formation motivé peu construit, etc. Nous appelons donc ces candidat.e.s à veiller à la construction de leur vœu pour que ce dernier puisse être apprécié au mieux par les membres de la commission.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes dans le secondaire	Notes de première	Notes de première dans toutes les disciplines suivies par le candidat	Important
	Notes dans le secondaire	Notes de terminale	Notes de terminale dans toutes les disciplines suivies par le candidat	Très important
	Notes dans le secondaire	Notes du baccalauréat	Notes du baccalauréat dans toutes les disciplines suivies par le candidat	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Fiche Avenir	Champ "Méthode de travail" de la Fiche Avenir	Complémentaire
Savoir-être	Autonomie dans le travail	Fiche Avenir	Champ "Autonomie" de la Fiche Avenir	Complémentaire
	Implication dans les études	Fiche Avenir	Champs "Capacité à s'investir" et "Avis sur la capacité à réussir" de la Fiche Avenir	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Projet de formation motivé	Projet de formation motivé	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen	Fiche Avenir et descriptifs renseignés par les candidats sur	Champ "Engagement citoyen" de la Fiche Avenir	Complémentaire

		Parcoursup		
--	--	------------	--	--

Signature :

Dean LEWIS,
Président de l'établissement Université de Bordeaux -
Bordeaux Métropole